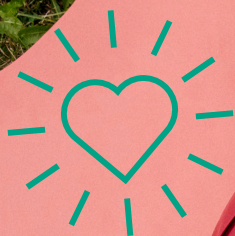


VOTRE BULLETIN D'INFORMATION
N°54 / OCTOBRE 2026



CONTRACT



TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2027

Répartition des clients par catégorie ¹

Catégorie I	Catégorie II
<= 50 MWh	>50 MWh

Tarif de l'énergie			
Tarif standard	ct/kWh	11.40	11.40
Tarifs d'utilisation du réseau			
Abonnement	CHF/mois	6.00	20.00
Tarif standard	ct/kWh	5.20	4.20
Puissance	CHF/kW/mois	0.00	10.00
Services systèmes ²	ct/kWh	0.19	0.19
Tarifs de la mesure			
Abonnement - Comptage direct	CHF/mois	6.20	6.20
Abonnement - Comptage indirect	CHF/mois	14.00	14.00
Taxes			
Prestations fournies à des collectivités publiques ³	ct/kWh	0.80	0.80
Supplément réseau selon art. 35 LEné ⁴	ct/kWh	2.30	2.30
Réserve fédérale d'électricité ⁵	ct/kWh	0.17	0.17
Coûts solidaires via le réseau de transport ⁶	ct/kWh	0.19	0.19

VALIDITÉ

Ces tarifs sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2027. Tous les prix s'entendent TVA non comprise.

REMARQUES

- 1 L'accès aux catégories I et II se fait en fonction de la consommation annuelle. Les nouveaux raccordements/clients sont classés selon l'estimation faite par Sinergy.
- 2 Swissgrid, gestionnaire de réseau du transport national, est responsable des services systèmes sur la plan national. Il facture cette prestation au tarif ci-dessus.
- 3 La commune de Martigny perçoit une taxe (PCP).
- 4 Swissgrid est responsable de percevoir une taxe visant l'encouragement et la promotion des énergies renouvelables. (art. 35 LEné)
- 5 Swissgrid est en charge de prélever le financement de la réserve hydraulique conformément à l'OIRH du 1 janvier 2025.
- 6 Swissgrid perçoit une taxe pour soutenir les coûts de renforcements du réseau et des lignes de raccordement engendrés par la production renouvelable ainsi qu'une taxe pour le subventionnement de l'industrie de l'acier.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



À partir du 1er janvier 2027, les tarifs d'électricité à Martigny diminuent d'environ 8%, soit -2.14 ct/kWh, pour atteindre un prix moyen de 23.50 ct/kWh.

Pour un ménage type H4 (appartement de 5 pièces avec cuisinière électrique et sèche-linge, 4'500 kWh/an), cela représente une économie d'environ 8 CHF par mois, soit 96 CHF par an, selon les habitudes de consommation.

TARIF DE L'ÉNERGIE

Grâce à une gestion optimisée des achats menée ces dernières années, Sinergy réduit le tarif de l'énergie de 1% (-0,1 ct/kWh), malgré un contexte international incertain.

TARIF D'UTILISATION DU RÉSEAU

Le tarif du réseau baisse notamment grâce à la réduction des tarifs Swiss-grid (de 0,27 à 0,19 ct/kWh) et à une hausse des volumes transportés, qui permet de répartir les coûts plus largement.

TARIF DE MESURE

Le comptage direct passe de 6.80 à 6.20 CHF/mois (-9%), et le comptage indirect diminue de 2 CHF pour s'établir à 14 CHF/mois par compteur.

TAXES

Le supplément renouvelable et les prestations aux collectivités publiques restent inchangés. Les coûts de réserve électrique chutent à 0,17 ct/kWh (-58%), tandis que la contribution aux coûts solidaires (introduite en 2026) passe de 0,05 à 0,19 ct/kWh.

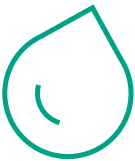


MARQUE VALAIS

Après l'agriculture, l'industrie, l'artisanat et la cosmétique, le label marque Valais s'ouvre à l'énergie. Le label Énergie marque Valais certifie l'électricité renouvelable produite dans le canton et Sinergy est le premier acteur à l'adopter pour l'énergie distribuée à l'ensemble de ses clients en approvisionnement de base, dès le 1er janvier 2027.

Depuis 2016, notre approvisionnement électrique est déjà 100% renouvelable. Ce label permettra de garantir que votre consommation contribue à la production d'électricité renouvelable en Valais. Cette évolution n'entraîne aucune hausse de nos tarifs.

TARIFS DE L'EAU 2026



EAU POTABLE

Les tarifs de l'eau potable ont été adaptés en 2024 et ne subissent pas de changement pour 2026.

EAUX USÉES

Votre facture d'eaux usées se compose d'une taxe annuelle calculée selon la tranche de m³ d'eau consommée et d'une part variable équivalente à votre consommation d'eau en m³. La **taxe de base** est calculée en cumulant les montants de la tranche forfaitaire et des tranches supplémentaires jusqu'à la limite des m³ consommés. Selon le règlement communal sur les eaux à évacuer, les tarifs suivants ont été fixés pour 2026-2027.

Tranche par m ³	Taxe annuelle 26-27 (CHF/m ³)
50 (forfait)	1.28
51 à 500	0.53
501 à 3'000	0.38
3'001 à 5'000	0.34
5'001 à 10'000	0.30
10'001 à 15'000	0.26
15'001 à 20'000	0.23
Supérieur à 20'000	0.19

Le tarif pour la **part variable** de traitement des eaux usées passe à **CHF 0.75 / m³*** pour l'année 2026.

EAUX PLUVIALES

Cette taxe est calculée pour chaque bien-fonds selon les surfaces imperméables publiques et privées (toits, cours, places, chemins, routes...) raccordées au réseau public. Elle est facturée en fin d'année par Sinergy pour le compte de la Commune de Martigny. Si de nouveaux éléments par rapport à 2025 devaient être apportés concernant votre surface imperméabilisée raccordée ou pour toute question liée à cette taxe, n'hésitez pas à contacter nos services.

Tranche par m ²	Taxe annuelle 26-27 (CHF/m ²)
100 (forfait)	0.34
101 à 200	0.30
201 à 300	0.26
301 à 400	0.23
401 à 500	0.19
Supérieur à 500	0.15

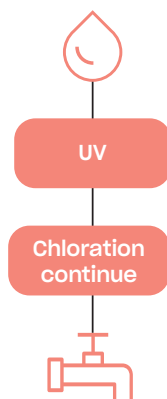
RÉDUCTION DE LA CHLORATION DE L'EAU POTABLE

En concertation avec la Commune de Martigny et dans le cadre de sa politique générale de réduction d'impact sur l'environnement, Sinergy a mis en œuvre un nouveau processus de traitement de l'eau potable.

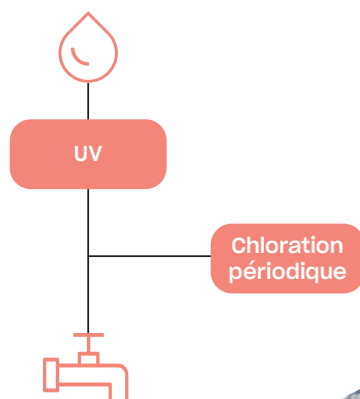
En résumé, cette mesure passe par une réduction de 90% de l'injection de chlore dans l'eau potable, au profit d'une désinfection en continu par UV et seulement périodique par chlore.

La qualité des eaux du Vallon de Champex et la maîtrise des paramètres de pilotage du réseau par Sinergy, représentent une opportunité pour mettre en place un tel traitement, qui permet de garantir un haut niveau de sécurité, de qualité et de durabilité de l'eau potable fournie aux citoyen.nes de Martigny.

Avant



Maintenant





MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

En Suisse, le nombre de voitures électriques est en croissance et représente 25 % des nouvelles immatriculations en 2026. La tendance est similaire en Valais, qui dénombre un parc automobile de près de 16'000 véhicules à propulsion 100% électrique. Sinergy accompagne depuis plusieurs années ce changement de mobilité, grâce à des solutions de recharge flexibles pour les particuliers et au développement du réseau de bornes publiques.

SWISSCHARGE DEVIENT JOYA

Plus de 50 bornes de recharges publiques installées par Sinergy, sont aujourd'hui disponibles dans la région de Martigny. Depuis 2025, ces bornes ont intégré le réseau « Swisscharge », qui a changé de nom au 1er octobre pour devenir « Joya ».

Dans la pratique rien ne change, puisque vous continuez à bénéficier des avantages de cette offre complète, soit un accès sans abonnement, ni frais fixes à plus de 25'000 points de recharge en Suisse et plus de 200'000 en Europe. Il vous suffit de télécharger l'application « Joya » sur votre smartphone pour en profiter.

- Charge immédiate – sans abonnement ni carte
- Pas de frais fixes
- À toutes les stations de recharge publiques
- En Suisse et en Europe



JOYA

www.sinergy.ch/electromobilite

RÉSEAU DE RECHARGE PRIVÉ

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir nos solutions de recharge harmonisées et évolutives, à l'achat ou sur abonnement pour l'équipement de votre parking privé ou de votre PPE.

SINERGY COMMERCE SA
RUE DU COLLÈGE 7
1920 MARTIGNY

+41 (0) 27 564 25 00
INFO@SINERGY.CH
SINERGY.CH